



Metz, le 7 mai 2026

Monsieur le Président
Service départemental d'incendie et de secours
De la Moselle.
3 Rue de Bort les Orgues
57070 Saint-Julien-lès-Metz

Objet : Demande d'entretien préalable à signature (Tableau d'avancement Catégorie C SPP)

Monsieur le Président,

Depuis plus de dix-huit mois, les organisations syndicales et l'administration du SDIS travaillent ensemble à l'élaboration des critères d'avancement pour les tableaux d'avancement de la catégorie C SPP.

Ce processus, long et exigeant, a conduit à la rédaction d'un document commun, fruit d'un véritable effort de consensus dont nous nous félicitons.
Nous prenons acte de ce travail.

Toutefois, nous ne pouvons pas signer en l'état, en raison d'un point de blocage majeur, la position de l'administration concernant la communication des résultats aux agents concernés.

Les critères retenus étant objectifs et chiffrés, nous sommes convaincus que permettre à chaque agent de connaître sa propre évaluation ne ferait que renforcer la légitimité du dispositif et la confiance de tous dans ce processus.

Plutôt que de laisser ce point compromettre l'aboutissement d'un travail aussi important, nous souhaiterions, avant toute signature, avoir l'honneur de vous rencontrer afin de vous exposer notre analyse.

Nous sommes en effet persuadés que votre regard sur ce dossier et votre attachement au dialogue social permettront de trouver une issue favorable sur ce sujet précis.

Nous nous tenons disponibles à votre convenance et demeurons confiants dans votre capacité à faire avancer ce dossier qui représente un enjeu majeur pour l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT
Le Secrétaire Général